



Lauréat **Santé et biotechnologies** **Allayne redonne du mouvement aux patients**

▶ Permettre aux patients en difficulté de rééducation de retrouver le mouvement rapidement et durablement grâce à une méthode brevetée non invasive : c'est ce qui a motivé Gilles Chaufferin à créer, à Lyon, la société Allayne voilà maintenant cinq ans : « *Quand le corps est victime d'un traumatisme (fracture, rupture des ligaments croisés, entorse), le cerveau déclenche des mécanismes de protection et de compensation. Parfois, malgré la rééducation, ces inhibitions peuvent perdurer. De même, suite à un AVC, la motricité est altérée car le cerveau a été endommagé* », explique Gilles Chaufferin, président de la société qui emploie désormais une quinzaine de personnes.

Mis au point par une équipe de professionnels de la santé et de scientifiques, le procédé Allayne agit sur la commande cérébrale du mouvement et redonne de la motricité à des personnes pour lesquelles la rééducation a échoué. La méthode développée par Allayne, qui fait l'objet d'un brevet international, s'appuie sur l'imagerie mentale et fait appel à l'Alphabox, un générateur de sons de basse fréquence spécifiques qui permet de modifier les états d'activité cérébrale.

Allayne, qui ne se connaît pas de concurrent à ce jour, s'adresse principalement aux professionnels du mouvement (kinésithérapeutes, médecins, rééducateurs, ostéopathes...) en France mais aussi à l'international. « *Nos résultats thérapeutiques sont très probants, avec un taux de succès de 98%. Notre preuve de concept clinique est aujourd'hui réalisée avec plus de 1500 patients traités. Nous publions nos premiers travaux scientifiques et avons commercialisé le procédé auprès de plus de 80 professionnels de santé, dont des centres de rééducation renommés, comme le CERS de Capbreton ou le CMCR des Massues à Lyon* », se félicite l'équipe. **II**



Finaliste : MEDAE (Saint-Didier-au-Mont-d'Or/Rhône)

Une appli mobile apportant aux professionnels de santé des informations en cas de situation inattendue.

Finaliste : NETRI (Lyon/Rhône)

Dispositifs médicaux reproduisant les circuits neuronaux de patients atteints de troubles neurologiques afin de réaliser des tests pour un traitement adapté.